

Date d'arrêté : 23 Février 2011

Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social.

Date de publication au BALO de l'avis préalable mentionné

à l'article R 225-73 du Code de Commerce

<b>Nombre total d'actions composant le capital</b>	<b>2 169 232</b>
Votes Doubles	
<b>Droits de vote théoriques</b>	<b>2 169 232</b>
Actions privées de droits de vote	
Autodétention au nominatif	0
Autodétention au porteur	
<b>Droits de vote réels</b>	<b>2 169 232</b>